



BANQUE DE TUNISIE

2, Rue de Turquie 1001 Tunis

RNE n°: 120H

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23/04/2019

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2018, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2018, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2018, ainsi que le report à nouveau, comme suit

Bénéfice de l'exercice 2018 :	110.547.121 D
Report antérieur :	45.996.158 D

Total:	156.543.279 D
--------	----------------------

Répartition :

Réserves légales :	4.500.000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés :	60.000.000 D
Dividendes à distribuer :	56.250.000 D
Réserves Ordinaires	33.000.000 D
Report à nouveau :	2.793.279 D

Total:	156.543.279 D
--------	----------------------

Cette résolution est adoptée à la majorité

Troisième résolution :

Les dividendes à distribuer aux actionnaires, pour un montant de 56.250.000 dinars, soit 0,250 dinars par action, seront mis en paiement à partir du 6 mai 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Quatrième résolution :

Des réserves à régime spécial relatives aux plus-values sur cession d'actions, constituées avant 2011, pour un montant de 4.954.769 dinars sont devenues libres fiscalement. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de les affecter au poste de réserves ordinaires.

Des réserves à régime spécial pour réinvestissements exonérés, constituées en 2010-2014, pour un montant de 56.915.023 dinars, sont devenues fiscalement libres. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de les affecter au poste de réserves ordinaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

Suite au décès de Monsieur Michel LUCAS, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Eric CHARPENTIER pour le remplacer.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Eric CHARPENTIER en tant qu'Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Ce Mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2019-2020-2021) le mandat d'Administrateur de Monsieur Eric CHARPENTIER.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires au titre de l'exercice 2019 à Quatre cent vingt mille dinars par an (420.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



BANQUE DE TUNISIE

Bilan Après Répartition Exercice clos le 31/12/2018

En K.TND	déc.-18	déc.-17
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	246 521	195 774
Créances sur les établissements bancaires et financiers	257 178	97 701
Créances sur la clientèle	4 465 443	4 157 758
Portefeuille d'investissement*	921 015	756 701
Valeurs immobilisées nettes	49 617	45 823
Autres actifs	50 237	25 295
Total des Actifs	5 990 011	5 279 052
Banque Centrale et CCP	628 381	416 303
Dépôts et Avoirs des établissements bancaires et financiers	141 370	131 724
Dépôts de la clientèle	3 745 129	3 450 091
Emprunts et ressources spéciales	431 069	346 805
Autres passifs	260 987	205 350
Sous-Total Passifs	5 206 936	4 550 273
Capital social	225 000	225 000
Réserves légales et statutaires	555 282	457 783
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	2 793	45 996
Sous-Total capitaux propres	783 075	728 779
Total Capitaux propres et passifs	5 990 011	5 279 052

*La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité

Evolution des capitaux propres
Exercice clos le 31/12/2018

En K.TND	Capital social	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres Avant affectation	225 000	18 000	35 767	4 955	399 060	45 996	110 547	839 325
Résultat distribuable						-45 996	45 996	0
Réserves légales		4 500					-4 500	
Réserves ordinaires			33 000				-33 000	
Réserves pour réinvestissement exonérés					60 000		-60 000	
Distribution dividendes							-56 250	-56 250
Report à nouveau						2 793	-2 793	0
Reclassement réserves Pour Réinvestissement Exonérés					56 915		-56 915	
Reclassement réserves à régime spécial				4 955	-4 955			
Capitaux propres Après affectation	225 000	22 500	130 637	0	402 145	2 793	0	783 075